

Procès verbal du Conseil de Département du 03 juin 2019

Enseignants

- présents : Duchêne Hervé, El Kenz David, Gacon Stéphane, Jarrige François, Kossmann Perrine (procuration de Lefebvre Sabine), Le Page Dominique, Lemesle Bruno, Mouillebouche Hervé, Rauwel Alain, Stein Christian, Vignaud Laurent-Henri (procuration de Fossier Arnaud), Vigreux Jean
- absents : Baby Sophie, Castellesi Romain, Clouzot Martine, Giraudier Elodie, Mazurel Hervé, Poirrier Philippe, Salvadori Philippe

Étudiants

- présents : Bardey David, Cagnat Thomas, Dalla-Muta Guillaume, Damien Charline, Ferretti Léa, Garnier Léo, Nicolas Clément, Renard Benjamin, Robert Marie

Dominique Le Page ouvre la séance à 15h40.

1) Approbation du PV du Conseil du 26 mars.

Approbation à l'unanimité.

2) Point financier.

Sur un budget global de 6814€, il en reste 2845€ pour le Département, 499€ (/1000) pour le master recherche, 88€ (/1000) pour le master archives, 269,90 (/1000) pour le master MEEF.

3) Dossier imprimante centralisée.

Laurent-Henri Vignaud apporte un complément d'information indisponible lors de la dernière discussion. En 2017 et 2018, les dépenses en cartouches d'imprimante tournaient autour de 800 à 1000€/an. Le nouveau système, avec un contrat sur 4 ans coûterait environ 400€/an.

Sur le plan technique, l'appareil serait situé dans une pièce dédiée et il faudrait disposer d'un ordinateur de bureau relié au réseau de l'université, avec installation d'un pilote adapté. Précision importante : le dispositif n'accepterait pas les ordinateurs portables.

Les imprimantes actuellement en service le resteraient jusqu'à extinction du stock de cartouches.

Le nombre de copies par abonnement est limité, mais le plafond semble très élevé par rapport aux besoins actuels.

Pour l'adoption du nouveau système unanimité moins 5 qui ne prennent pas part au vote.

4) Organisation des études.

Alain Rauwel donne quelques chiffres issus de Parcours Sup relatif à l'année 2019-2020. Nous avons eu 1075 candidatures (1004 en 2018-19), dont 408 issues de bac ES, 49 de bac pro et 38 pour le cursus intégré. La direction de l'uB a probablement tenté de classer ces dossiers mais les critères ne sont pas connus. Pour l'instant 990 candidats ont répondu, dont 673 pour se désister. Au jour du Conseil, on en était à 115 acceptations et 58 potentiels en attente. Il formule l'hypothèse d'une promotion de 200 L1 sur 240 potentiellement attendus, dont quelques étudiants du Tchad s'ils arrivent à obtenir un visa. Stéphane Gacon ajoute à ce chiffre une vingtaine de redoublants + entre 10 et 20 étudiants issus de la procédure complémentaire.

Nouveauté de cette année : la mise en œuvre du contrat de réussite pédagogique individuel des étudiants, mesure essentiellement formelle.

Se présente aussi à l'horizon de la prochaine contractualisation une importante réforme de l'évaluation dans le référentiel des études, avec incitations à remplacer les CT par des CC alimentés par des séries d'épreuves par enseignements, et possible remplacement de la session 2 par un système de la 2^e chance (garder les 3 meilleures notes/4, par exemple). Beaucoup de facultés résistent toutefois à cette évolution, surtout celles avec de gros effectifs. La question des futurs « blocs de compétences » reste elle aussi toujours là.

Répondant à une question de Dominique Le Page, Alain Rauwel indique que malgré le nouveau recrutement via Parcours Sup, il reste beaucoup d'étudiants fantômes, mais il note que la réussite semble s'être améliorée parmi les présents.

S'engage alors une discussion sur l'harmonisation du CC de L1 initiée par Dominique Le Page. François Jarrige évoque l'expérience ancienne des contemporanéistes et la difficulté du grand nombre de chargés de cours à intégrer à la réflexion ; il exprime aussi son attachement aux exercices classiques de la dissertation et du commentaire. Perrine Kossmann indique l'abandon du commentaire individuel pour des travaux plus collectifs. Cela inquiète un peu Hervé Duchêne qui est attentif à l'apprentissage de la prise de parole. Arnaud Fossier, rappelant qu'aux CT on propose en général un sujet de dissertation et un sujet de commentaire, attire l'attention sur la transition L1/L2 et souligne que si on ne prépare pas correctement en amont les étudiants aux deux exercices, ce choix deviendra formel. Les élus étudiants, sur la base d'un sondage facebook, indiquent que les étudiants de L1 préfèrent un travail régulier et progressif à un exposé ponctuel. David El Kenz rappelle enfin que les exercices classiques ont tendance à s'effacer (cf les concours). Alain Rauwel conclut que l'harmonisation des pratiques restera difficile...

5. Responsabilités pédagogiques.

Alain Rauwel signale que sur demande du Ministère, l'uB a décidé la création d'une direction d'études pour l'ensemble de la licence. Les directeurs des études siégeront dans une direction d'études à l'échelle de l'uB traitant de tous les problèmes généraux concernant la licence. C'est en particulier là qu'aura lieu la lutte pour les blocs de compétences. Étant déjà en charge de la L1, il est candidat à ce poste et désigné à l'unanimité. Pour les UEO, Hervé Mouillebouche continuera de coordonner « Approche de l'histoire », Stéphane Gacon prend en charge « AMC » et François Jarrige « Croyances, cultures et sociétés ».

6. Questions diverses.

- Les jury de session 2 auront lieu le 10 juillet et la rentrée est fixée le lundi 2 septembre.
- Nicolas Clément (VP étudiant) et Léa Ferreti évoquent le problème de l'abstention étudiante lors des élections, déplorant en particulier le télescopage en décembre dernier des élections pour l'UFR et le Département.
- Jean Vigreux signale l'hommage à Pierre Lévêque le 29 juin prochain, ainsi que la tenue à Dijon, le 18 octobre, de la première rencontre de la Société française d'histoire politique.
- À partir de 2021, tous les postes pour la COMUE passeront nécessairement aussi par I-SITE.

L'ordre du jour étant épuisé, les élus étudiants quittent la salle et Dominique Le Page initie le Conseil restreint aux enseignants :

- Classement des candidatures étudiantes aux postes de moniteurs et de tuteurs.
- Désignation du responsable de la L3 : 6 voix pour Perrine Kossmann et 6 voix pour Hervé Mazurel.